



APPRENEZ A RECONNAITRE ET EVITER LES ARNAQUES EN 5 POINTS ESSENTIELS

Internet expose désormais ses utilisateurs à de nombreux risques, en effet, il est facile de se faire arnaquer sans s'en rendre compte, notamment sur les sites de petites annonces gratuites.

Certains sites sont totalement impuissants face à ces arnaqueurs, ou scammeurs, dû à la manière dont ils sont construits. Les sites internet laissant apparaître les adresses emails des internautes sont les premiers touchés. Dans ce cas-là, les fraudeurs enregistrent les adresses email pour s'en resservir ultérieurement à l'insu de l'internaute (spam publicitaire, demande d'argent, etc..). Le site internet n'a aucun moyen de retrouver le scammeur en question et l'utilisateur ne peut pas être prévenu.

C'est une des raisons pour laquelle **APPARTAGER** ne dévoile pas vos adresses email et vous demande de vous identifier pour accéder à votre compte. Aucune adresse email n'est visible directement sur le site, et la communication s'effectue grâce à notre système interne de mails, protégeant ainsi votre vie privée.

Depuis plus de 10 ans, **APPARTAGER** met tout son savoir-faire et son expertise au service de ses utilisateurs pour éradiquer la totalité des scammeurs potentiels.

Nous avons élaboré ce guide pour vous permettre de reconnaître les annonces réelles des annonces frauduleuses sur internet, vous permettant ainsi de naviguer en toute sécurité.

Si vous avez un doute ou si vous avez besoin de conseils à propos d'une potentielle arnaque, n'hésitez pas à nous contacter Karine par mail sur karine@appartager.com ou par téléphone au **01 78 40 14 40**.

1. Cela semble trop beau pour être vrai ? Méfiez-vous

Généralement les scammeurs appâtent les utilisateurs en proposant de très **beaux appartements**, avec des photos de professionnels à l'appui, dans de très **beaux quartiers** (Champs – Elysées, Rue des Francs Bourgeois) pour des **loyers dérisoires**.

Cela semble **LA bonne affaire à ne pas manquer**, malheureusement il s'agit très souvent d'une **arnaque**.

Une fois que vous entrez en contact avec eux, après plusieurs emails échangés, ils prétextent être à l'étranger et ne peuvent donc pas vous faire visiter l'appartement.

Il est très risqué de réserver un appartement dont le propriétaire refuse toute visite. Dans ces cas-là, la précaution est de rigueur.

Restez donc très vigilant quant à la véracité des annonces qui semblent trop belles pour être vraies.

2. N'envoyez JAMAIS d'argent par mandat international à quelqu'un que vous ne connaissez pas

Les scammeurs demandent le plus souvent d'envoyer **de l'argent dans un pays étranger**. Pour cela, ils demandent d'utiliser un système du type **Western Union** ou MoneyGram, qui sont ce que l'on appelle des Mandats Internationaux.

Ces scammeurs appliquent généralement le même schéma : ils demandent une caution, qui sera envoyée à leur mère, qui vit à Londres par exemple, et en contrepartie vous recevrez un **contrat signé par leur avocat puis les clefs de l'appartement**.

Il est extrêmement difficile de retrouver trace d'un envoi par l'un de ces mandats internationaux et donc quasiment impossible de récupérer un jour l'argent envoyé.

N'oubliez pas que ces services sont destinés à l'envoi d'argent vers des personnes de confiance (famille, amis), que vous connaissez, et qui seront sur place pour le réceptionner.

Si quelqu'un vous propose une alternative de ce genre, soyez extrêmement vigilant, il s'agit très certainement d'un Scammeur.

3. N'envoyez pas d'argent, même adressé à un ami.

Etant donné que de plus en plus de personnes sont conscientes des dangers liés à l'envoi d'argent par mandat international, une nouvelle arnaque se met en place.

Elle consiste à **envoyer l'argent au nom d'un ami ou à votre propre nom**, puis donner aux scammers le reçu du virement, prouvant ainsi que vous avez les fonds nécessaires sur votre compte.

Cela semble anodin mais muni de ce reçu et d'une fausse signature, les fraudeurs parviendront à récupérer l'argent, même envoyé à votre nom.

4. Propriétaires, n'acceptez pas de chèque de caution... ... si le montant est plus élevé que prévu.

Une certaine catégorie de scammeur s'attaque principalement aux propriétaires.

Les fraudeurs prétendant rechercher un appartement envoient un **chèque de caution plus important que convenu** avec le propriétaire (le plus souvent ils prétexteront un malentendu sur la somme).

Le scammeur demande alors que le **trop perçu** lui soit **reversé**. Bien plus tard, le chèque s'avérera être un faux et sera donc refusé par votre banque. Malheureusement, vous aurez déjà envoyé la différence, et n'aurez plus aucun moyen de la récupérer.

Exemple : Vous demandez une caution de 800 euros, et recevez un chèque de 1500 euros. Vous renvoyez la différence de 700 euros. Le chèque de 1500 euros étant refusé ultérieurement, vous perdez les 700 euros.

5. N'ayez pas peur de refuser !

Si vous avez été en contact avec un scammeur, et êtes peut-être sur le point de céder, **n'ayez pas peur d'arrêter tout contact avec cette personne**. Il est normal que vous craigniez des ripostes, des menaces, cependant les fraudeurs sont uniquement intéressés par l'argent. Ils vous enverront certainement un ou deux messages de relance, mais ne s'attarderont pas s'ils ne reçoivent pas de réponse.

En conclusion :

Les fraudeurs sont très habiles pour vous mettre en confiance et vous persuader de leur envoyer de l'argent.

Restez très vigilants, n'envoyez jamais d'argent par Western Union ou d'autres mandats internationaux, visitez toujours l'appartement avant de le réserver, et si vous êtes propriétaire n'acceptez pas de chèque d'un montant trop élevé.

Si vous avez le moindre doute n'hésitez pas à contacter Karine par mail à karine@appartager.com ou par téléphone au **01 78 40 14 40**.

